Luxembourg, le 10 mai 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Une étude de l'International Master Course in Aging, un congrès européen réunissant les professionnels du secteur de la chirurgie et de la médecine esthétiques a révélé que depuis 2019 les 18 à 34 ans ont davantage recours à la chirurgie esthétique que les 50 à 60 ans.

En France, le nombre d'interventions en chirurgie esthétique a ainsi bondi de 20% en 2020.

Cet intérêt accru pour les interventions esthétiques attire également des faux professionnels sans formation adéquate. Cela représente un réel risque pour les patients, qui peuvent se retrouver avec des déformations du visage, une peau rétractée ou des croûtes noires.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- Est-ce que le nombre d'interventions esthétiques par année est connu au Luxembourg?
- Madame et Monsieur les Ministres, disposent-ils de chiffres concernant les patients traités au Luxembourg pour des effets secondaires indésirables causés par des interventions de chirurgie ou médecine esthétiques ?
- Dans l'affirmative, quel est l'âge des patients traités ?
- Madame la Ministre, dispose-t-elle d'informations sur des « faux professionnels » qui proposent des traitements dans le domaine de la médecine esthétique au Luxembourg ? Dans l'affirmative, comment le ministère de la Santé entend-il lutter contre ces traitements médicaux illégaux ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS Député